



Sous le Haut Patronage de
Monsieur François Hollande Président de la République

et avec le soutien de
Madame Michèle Delaunay
Ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé
chargée des seniors et de l'autonomie

**19-20 novembre 2012,
Palais d'Iéna,
Siège du Conseil Economique, Social et Environnemental**

Rapport d'étonnement par Mohammed MALKI¹

¹ Ancien membre des Cabinets de Roselyne BACHELOT-NARQUIN (Solidarités et cohésion sociale) et de Nora BERRA (Aînés et Santé)

« Lucide mais sans pessimisme ! »

L'Institut Silverlife et le Conseil Economique, Social et Environnemental ont organisé, les 19 et 20 novembre, sous le haut patronage de la présidence de la République, le Forum « **Senior : une chance pour la France** ».

Un titre provocateur, l'objectif étant de donner une vision positive de l'allongement de la durée de vie dans un contexte dominé par un discours pessimiste sur l'avenir de nos sociétés vieillissantes : les seniors, en nombre croissant, ne contribueraient pas à la création de richesse, coûteraient cher en retraite et en santé, pèseraient sur les budgets sociaux, un fardeau pour leurs enfants et petits-enfants... La crise actuelle en France et en Europe ne ferait qu'accentuer les tensions et poserait un risque réel à terme de remise en cause des progrès sociaux de l'après la guerre.

Ce Forum faisait le pari lucide de montrer que le vieillissement n'a pas que des conséquences négatives et que la France (et l'Europe) a en main de nombreux atouts si elle sait les utiliser. A commencer par sa population, précisément en raison de son espérance de vie, l'une des meilleures au monde, et de la qualité de ses ressources humaines. En effet, grâce au progrès médical et à l'amélioration de la protection sociale et des conditions de vie en général, on constate sur longue période une amélioration continue des performances physiques et cognitives aux âges mûrs et élevés, chez les femmes et les hommes et dans tous les milieux sociaux. **Ne vieillissons-nous pas de mieux en mieux, c'est-à-dire en restant plus longtemps en bonne santé, actifs, autonomes et pleinement dans le jeu des relations familiales et dans la vie de la Cité ?**

Pour la France comme pour les autres pays d'Europe, il s'agit à la fois de répondre aux enjeux qui deviennent de plus en plus tangibles et de tirer parti des potentiels de ce changement démographique profond. Pour ce faire, **elle doit anticiper, prendre des dispositions appropriées et favoriser des innovations audacieuses dans plusieurs domaines importants de la vie collective** comme le marché du travail, la protection sociale, la santé, les technologies, la consommation, l'urbanisme, le logement, les transports, les services... Ces politiques publiques, hier encore, relevaient du cadre national, aujourd'hui, **elles doivent être redéfinies et coordonnées au niveau européen** en raison des obligations liées au partage de la monnaie unique. Tel était le message de l'année européenne du Vieillessement actif et de la solidarité entre les générations, et l'objectif de la stratégie Europe 2020. Et la crise de l'endettement public actuelle ne fait que renforcer cette tendance.

Le Forum, en rassemblant des experts, des élus, des décideurs publics et privés, et des représentants de la société civile, a permis de partager les constats et les analyses, et de tracer des pistes d'action d'avenir.

Dès la séance inaugurale, le Pr Jean-Hervé LORENZI, économiste, a donné le ton du Forum : lucide mais sans pessimisme ! Pour lui, **il est impératif de relier les âges de la vie (« contrat de générations »)** selon trois axes majeurs : améliorer le **taux d'activité des jeunes et des seniors, augmenter la productivité du travail** (formation continue, management, santé et conditions de travail) et **réformer le système de retraite** (rendre plus souple l'âge de départ, favoriser un système transparent, rendre le système plus équitable entre catégories sociales et générations).

Enfin, il a insisté sur la nécessité de **rééquilibrer les transferts en faveur des jeunes actifs et de l'investissement long terme** pour financer la création de richesses, d'entreprises et d'emplois de qualité. Alors, oui, comme les juniors, les « *seniors peuvent être une chance pour la croissance économique, pour un développement durable, pour le bonheur de l'humanité d'autant qu'ils seront de plus en plus nombreux dans le monde de demain, y compris dans les pays les moins avancés !* »

Mais, alors, que de difficultés. Il faudrait défaire en France ce qui a été fait depuis plus de 30 ans, et ce en dépit du bon sens ou à rebours des autres pays européens confrontés aux mêmes défis. A commencer par les pays d'Europe du Nord qui ont montré la voie car ils ont su faire évoluer leur système socio-économique en faveur d'un **nouveau modèle social adapté au vieillissement, articulant solidarité et compétitivité !** Mme VIERROS-VILLENEUVE, ambassadeur de Finlande en France, a insisté sur **l'implication des partenaires sociaux et des seniors eux-mêmes dans cette**

réforme et sur la détermination des Pouvoirs Publics maniant tout à la fois « la carotte et le bâton » !

Alors, oui c'est possible, Français, encore un effort ! C'est le sens même des réformes des retraites menées en 2003 et 2010 : il n'était pas normal comme le souligna Anne Marie GUILLEMARD sociologue spécialiste des politiques de l'âge d'avoir la plus courte durée de vie en activité alors même que la France est parmi les champions de la longévité ! Le temps de la formation initiale s'allonge, le parcours de la vie professionnelle à l'âge adulte connaît des moments de mobilité, de mutation, de ré-conversion, parfois de rupture (perte d'emploi, divorce...) Dès lors, il est naturel que l'âge de la retraite s'adapte à ces évolutions. Cela exige bien évidemment de **sécuriser le parcours de vie des actifs**. C'est là aujourd'hui et plus encore demain, un enjeu majeur pour notre économie. Tel est l'enjeu des négociations sociales en cours !

A ce sujet, plusieurs initiatives présentées lors du Forum montrent que les seniors français souhaitent pouvoir maintenir leur activité professionnelle et partir plus tard, mais sont pessimistes sur les chances de pouvoir le faire en raison des risques de fin de carrière précoce, une « culture » bien française.

Cela dit, depuis la réforme de 2003, le taux d'emploi des seniors tend à croître lentement ; par ailleurs, **plus de 500 000 seniors cumulent leur retraite avec une activité professionnelle** (auto-entrepreneurs, intérim, CDD, CDI...). Dans certains secteurs, des seniors considérés par leurs anciens employeurs comme trop âgés, moins compétitifs et trop chers, sont appelés à la rescousse en raison de leurs savoirs faire techniques pointus et rares. D'autres sont recrutés pour leur savoir être, leur expérience et leurs capacités à gérer des situations de transition, de formation au management d'équipes ou de relations avec la clientèle. Ils peuvent venir en soutien de jeunes entrepreneurs, de PME en difficulté, à l'exportation et en situation de transmission. Geneviève ROY, Vice-Présidente de la CGPME a plaidé pour **l'élargissement du « contrat de génération » à ce type d'actions**. Sans doute faudrait-il aussi faire évoluer les **dispositifs publics d'accompagnement à la création d'entreprises, modalités de financement par les banques pour mieux accompagner les seniors entrepreneurs**.

Que de difficultés aussi à surmonter sur la question des retraites ! Des caisses de retraite en déficits, un système complexe (35 régimes par répartition), un manque de transparence, un manque de justice dans les règles applicables aux différentes catégories socio-professionnelles, notamment entre public et privé, entre les hommes et les femmes, des réformes successives et une impasse de financement dès 2018 !

Les Français, les jeunes en particulier, sont inquiets sur l'avenir de leurs retraites, car c'est sur eux que pèse la pérennité du système. Peu de Français (8%) sont réellement bien informés sur ce que sera le niveau de leur retraite.

Quelle réforme pour demain : « réforme paramétrique » ou « réforme systémique » ? Tel a le cœur des échanges lors du Forum entre experts, représentant du COR (Conseil d'Orientation des Retraites), universitaires et parlementaires : se contentera-t-on de toiletter les paramètres habituels (âge de départ, durée d'activité, niveau de pension) ou bien se décidera-t-on de **refonder le pacte entre les générations pour un système soutenable, équitable et compétitif** ? Quelle place sera faite à la **solidarité collective vs la responsabilité individuelle** ? Craignant l'insuffisance ou même la baisse de leurs pensions futures, les Français épargnent, et même beaucoup (taux d'épargne de plus de 16%), pour leurs vieux jours mais le font en investissant dans des produits inadaptés (assurance vie, livrets, etc) à leurs besoins futurs.

D'autant que, depuis la crise, cette épargne est à peine au-dessus du niveau de l'inflation ! Dès lors, les pouvoirs publics doivent **réformer ces dispositifs d'épargne long terme afin de mieux les sécuriser et les valoriser, et favoriser les passerelles entre les contrats collectifs et individuels**. Le député Denis JACQUAT, ancien rapporteur de la réforme des retraites, a rappelé que si les Français n'ont pas été inquiétés, en pleine crise financière et économique, sur le niveau de leurs retraites quand dans nombre de pays européens, les régimes par capitalisation et répartition baissaient les leurs, ils le doivent en grande partie à la réforme de 2010.

Mais, cette réforme ne suffira pas à rééquilibrer le système en raison de l'augmentation des inactifs âgés par rapport aux actifs. Une bombe à retardement en Europe toute entière où la France sera peut-être moins gravement touchée en raison du dynamisme de sa natalité et du taux d'emploi des femmes françaises ! A moins que, pour palier sa démographie déclinante, **l'Europe décide alors d'accueillir à échéance de 2050 environ 50 millions de jeunes actifs migrants qui viendront du sud et de l'est de la Méditerranée**. Toute chose difficile à imaginer dans cette ampleur en particulier dans un contexte de montée des populismes et de l'islamophobie en Europe !

L'allongement de l'espérance de vie, c'est la vie devant soi. Mais alors, qu'est-ce qu'être retraité dans notre société d'aujourd'hui ? Est-ce un retrait de toute activité, de la vie sociale ? Certainement pas, car après la cessation de l'activité professionnelle, il y a une vie, une vie de plus en plus longue : environ 23 ans en moyenne pour les hommes et plus de 27 ans pour les femmes de plus de 60 ans. Mieux encore, lors de la cessation de la vie professionnelle, le « travailleur âgé » devient un « jeune retraité » ! **Fabuleux destin pour 15 millions de nos concitoyens de plus de 60 ans !**

Ils sont une locomotive économique parce qu'ils ont des revenus assurés et un pouvoir d'achat conséquent, sont majoritairement (76%) propriétaire de leur logement. Leur patrimoine financier est nettement plus élevé que celui des plus jeunes. Même s'il existe des inégalités sociales et qu'une dégradation des retraites est à prévoir pour les prochaines décennies, les seniors sont le groupe qui a le plus amélioré sa situation (deux fois moins touchés par la pauvreté). Les nouveaux seniors sont plus aisés et cette tendance va s'accroître en raison de la baisse continue dans la population des plus de 60 ans, des ménages d'agriculteurs, de petits commerçants et même d'ouvriers aux petites pensions, et de la montée en puissance des catégories sociales moyennes et supérieures qui ont eu des carrières pleines, des salaires conséquents et formées de couples bi-actifs.

Ce sont eux qui formeront les gros bataillons des papy-boomers qui atteindront le grand âge à l'échéance de 2030. Nés et ayant grandi dans la France des « Trente glorieuses », leur appétence pour la consommation de biens et de services est sans commune mesure avec celle des générations d'avant-guerre. On les disait rétifs aux innovations, les chiffres sont là pour prouver le contraire : achat de voitures et bien d'équipements du domicile au design moderne et toutes les commodités de sécurité et de confort, consommation de voyages, de loisirs et de services de « soins et bien-être », connexion à Internet, achats en ligne, téléphone mobile, tablette, etc...

Ils sont le pivot de la famille en étant au cœur du lien intergénérationnel : ils soulagent leurs enfants actifs en gardant les petits-enfants, en les accueillant en vacances, mais aussi en finançant l'achat de vêtements, d'équipements individuels ou parfois des études ; ils font des dons en nature ou financiers à leurs enfants pour l'achat d'un logement par exemple, et enfin, ils et elles, car les seniors femmes sont plus nombreuses, apportent une aide au quotidien à leurs parents âgés malades, handicapés ou dépendants et supportent financièrement une partie conséquente du coût de l'aide à domicile ou en Ehpad (établissement d'hébergement pour seniors dépendantes).

Ils contribuent au renforcement des liens sociaux et des solidarités de proximité en animant la vie associative, en s'impliquant dans le bénévolat en faveur de publics vulnérables ou de projets d'intérêt général dans tous les domaines de la vie en société, ou encore en acceptant les charges de la conduite des affaires communales, tels 30 % des maires de petites communes ou 50 % des conseillers municipaux non indemnisés ! L'enthousiasme de Philippe AUBERT, représentant de l'association AGIR abcd, a été contagieux ! Il l'a bien expliqué, l'engagement dans le bénévolat ne s'improvise pas, il demande une préparation et les associations sont de plus en plus attentives à l'accueil et à l'accompagnement des bénévoles, une denrée rare. C'est aussi le rôle des communes de mieux impliquer les seniors retraités dans la vie locale comme le montre l'expérience menée par la Mairie de COUERON grâce à son Conseil des Sages, et détaillée par Jean-Pierre FOUGERAT député-maire. Du reste, c'est avant le passage à la retraite qu'on devrait réfléchir sur la suite, pour se préparer, pour rester en éveil, maintenir son dynamisme, enrichir son réseau relationnel, réaliser des projets individuels ou partagés avec d'autres... Car comme l'a si bien dit Gérard ANDRECK, Président du 1^{er} assureur mutualiste français, militant de l'économie sociale et solidaire (ESS), « **que faire de sa retraite, ça peut être aussi poursuivre ce qu'on faisait avant et servir les autres** » !

Aujourd'hui, **la perte d'autonomie recule vers les âges les plus élevés**. Et désormais, la préservation du bien-être physique, mental et social des seniors est la clef du maintien de leur autonomie et de la qualité de leur vie, comme l'a rappelé le Pr Françoise FORETTE gériatre, Directrice de la FNG (Fondation Nationale de la Gérontologie). Cela passe par une meilleure hygiène de vie : **une saine**

nutrition, des activités physiques, une réelle prévention santé y compris sur le lieu de travail et des liens sociaux. Tous les intervenants ont insisté sur le rôle de la prévention des pathologies invalidantes, des accidents de la vie courante et de la perte d'autonomie qui en résulte.

Or, comme l'a rappelé Christian CORNE, membre du CESE et co-rapporteur avec Jean-Claude ETIENNE d'un Rapport sur « les enjeux de la prévention en matière de santé » (janvier 2012), le système de santé en France est quasi-totalement orienté vers le curatif. Les chiffres exacts de la prévention ne sont pas connus et varient selon les sources, mais surtout les actions sont dispersées, mal coordonnées et manque d'évaluation. Par ailleurs, les efforts engagés vont nettement à la prévention primaire qui s'adresse à tous les publics et peu à la prévention secondaire et tertiaire plus adaptée au vieillissement.

D'où l'impératif de **favoriser le repérage et le diagnostic des facteurs de risques liés à l'âge (bilan médical, fonctionnel et cognitif)** et une meilleure prise en charge grâce à un véritable parcours de soins reliant la médecine de ville, l'hôpital et les services de soins et d'aide à domicile. Le Pr Claude JEANDEL, gériatre, l'a répété : on peut agir pour prévenir ou retarder l'apparition de situations invalidantes, ce qui permettrait de réduire significativement le nombre de personnes dépendantes et la durée de perte d'autonomie dans le parcours de vie.

Evelyne GAUSSENS, directrice générale des Magnolias, a appelé à lors du Forum à un véritable « **changement culturel** », quand Ghislaine ALAJOUANINE a parlé de « **penser autrement** », dans l'organisation des soins en France qui doit être centrée sur le patient dans son lieu de vie autant que possible grâce à des équipes ambulatoires et la coordination des services de soins et d'aide à domicile. Le **plan national Alzheimer, devenu un modèle en Europe, préfigure, selon le Dr Benoît LAVALLARD, de la mission Alzheimer, ce que sera demain une véritable intégration de la filière sanitaire et médicosociale** dans nos territoires. Enfin, le **développement des solutions numériques** dans les domaines des soins (télémédecine) et de la vie quotidienne (téléservices) peuvent apporter une véritable valeur ajoutée : économie des ressources, accès aux soins, efficacité des prises en charge et confort pour les seniors et leur entourage.

Les seniors souhaitent pouvoir continuer à vieillir à domicile le plus longtemps possible. C'est déjà le cas de 90 % des septuagénaires, de 80 % des octogénaires et de 70 % des nonagénaires, et cette tendance est croissante. Même en cas de besoin d'aide ou de perte d'autonomie, ils choisissent d'abord de rester chez eux, avec l'aide de professionnels et de l'entourage familial. **Cette évolution atteste de la place centrale du domicile dans le parcours de vie des seniors.** C'est particulièrement le cas des baby-boomers attachés à leur autonomie et à leur liberté de choix. Or, avec l'avancée en l'âge, la vie à domicile se heurte à divers obstacles et limites qui la rendent difficile, risquée et parfois impossible. En effet, la perte d'autonomie s'aggravant et l'aide des proches touchant à ses limites, **les services d'aide à domicile deviennent trop coûteux** pour les ménages en raison de l'insuffisance de l'APA (saturation des plans d'aide personnalisée à l'autonomie). Yves VEROLLET, Directeur Général de l'UNA (Union Nationale des associations d'aide à domicile), François FONDARD, Président de UNAF et membre du CESE, Marie-Béatrice LEVAUX, Présidente de la FEPEM (Fédération des particuliers employeurs), et membre du CESE, ont appelé à **réorienter les politiques publiques en faveur de l'aide à domicile (et non de l'institutionnalisation).** Plusieurs axes ont été abordés : **assurer le financement de la perte d'autonomie** en combinant les leviers solidarité nationale et locale, assurance individuelle et collective, **simplifier la réglementation des services à domicile** (autorisation, agrément, renouvellement d'agrément...), **décloisonner les secteurs soins et aide à domicile**, et **professionnaliser les intervenants en créant** des passerelles entre les métiers et les formations.

Christian BUGEILLES, directeur de l'action sociale à REUNICA, a insisté quant à lui sur la nécessité de développer une **stratégie globale et innovante en matière de prévention de la perte d'autonomie, en particulier pour les seniors en situation de fragilité ou de perte d'autonomie légère** : éducation à la santé- éducation thérapeutique appuyée sur des outils numériques (télémédecine, télésanté), création de nouveaux services comme la prise en charge des sorties d'hospitalisation (mise à disposition d'une aide à domicile d'urgence), l'accompagnement aux sorties (dispositif Sortir Plus), participation à la vie sociale... Il a rappelé que **le domicile (et les interfaces avec son environnement) est le premier lieu de risques** : isolement, maltraitance ou abus de

confiance, accessibilité et surtout accidents de la vie courante, en particulier les chutes qui sont l'expression la plus grave et la plus visible de l'inadaptation du logement.

La France accuse un important retard en la matière comparée aux pays d'Europe du Nord, et l'adaptation du logement se fait plus tardivement (80 ans) quand la perte d'autonomie est déjà installée alors qu'elle devrait intervenir en amont pour la prévenir et tirer tout le bénéfice d'un logement adapté en termes de confort et de sécurité. Tous les acteurs s'accordent pour souligner la nécessité de mettre à disposition des seniors un **outil d'information, de conseil et d'aide au financement des travaux (fiscalité, aide financière)**. Plusieurs expérimentations ont été lancées dans ce sens ces dernières années par la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), les caisses de retraite complémentaire (AGIRC-ARRCO), la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité Autonomie), l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) et certaines collectivités locales. La question du chef de file se pose souvent. Il s'agit en général d'une offre de diagnostic habitat réalisé par un professionnel (ergothérapeute ou travailleur social) afin de faire un état des lieux du logement des seniors et d'identifier les zones de risques et les adaptations nécessaires. Les recommandations faites aux seniors concernés peuvent aller jusqu'à l'établissement d'un devis des travaux avec une aide au montage financier et comme cela est de plus en plus promu par les financeurs, une aide financière conditionnée. REUNICA a été encore plus loin en créant en 2011 à Paris, un appartement show-room pour informer et sensibiliser les seniors et les prescripteurs et diffuser les solutions innovantes grand public. C'est là un enjeu technologique et industriel pour l'économie française !

Enfin, de nombreux intervenants ont mis en exergue la **nécessité de sortir du tout EHPAD vs tout domicile, en développant toute une gamme de solutions de logements intermédiaires** (résidences seniors y compris dans la version sociale les logements foyers) mieux adaptées aux seniors souhaitant conserver liberté et autonomie, et qui ont besoin à la fois de convivialité, de sécurité, de services de soins et d'aide à domicile. Pour ce faire, il est indispensable de faire évoluer les réglementations aujourd'hui inadaptées, et sans cohérence d'un département à l'autre (statuts juridiques des lieux et des résidents, accès aux financements, système de gestion, normes techniques, médicosociale, prestations sociales, etc).

En regard de tous ces sujets d'adaptation de la société aux nouvelles attentes des seniors, émergent de nouveaux produits et services, voire secteurs d'activité créateurs de richesses et d'emplois. Les Pouvoirs Publics les ont identifiés comme des secteurs d'avenir vers lesquels les investissements doivent être orientés ; la Caisse des Dépôts et Consignations « bras armé » de l'Etat en fait un axe stratégique à horizon 2020. Engagée dans le domaine de la gestion des retraites, de l'assurance vie (CNP Caisse Nationale de Prévoyance), du logement et de l'immobilier, des transports, la CDC est non seulement elle-même concernée fortement par le vieillissement dans ses activités, mais elle souhaite aussi se poser comme un acteur important à venir de l'économie du vieillissement.

« Vieillir n'est pas une maladie », vieillir est même un projet de vie pour l'individu comme l'a rappelé Catherine BERGERET-AMSELEK, psychanalyste car le passage à la retraite, le veuvage ou l'apparition des premiers signes de fragilité et de perte d'autonomie sont aussi des moments clés dans la construction psychique et le maintien de l'identité de l'individu, au même titre que les autres moments et événements importants dans le parcours de vie comme l'adolescence, l'engagement dans la vie en couple, l'arrivée du premier enfant ou la séparation. Etant donné qu'on vit de plus en plus longtemps, on doit se préparer aux échéances de la vie (« naissances et renaissances ») comme autant d'obstacles à surmonter que des moments de maturation et de devenir pour le sujet. Les gériatres, psychologues, psychanalystes et sociologues, peuvent aider à faciliter la prise de conscience du sujet et l'élaboration d'un nouveau projet de vie.

Un projet individuel mais aussi collectif pour la société toute entière comme a conclu Marie de HENNEZEL psychologue et écrivain.

Les organisateurs et les participants se sont donnés rendez-vous lors du prochain Forum en novembre 2014 pour mesurer l'avancement de ces pistes de réflexion et d'action.